



SHANGHAI. — Manifestation des ouvriers armés



SHANGHAI. — Meeting en plein air.

EDITORIAL

Le droit des Colonies à l'insurrection

« Un peuple qui en opprime d'autres ne saurait être libre. »

Karl MARX.

La bourgeoisie française veille sur son « Empire colonial ».

En Algérie, M. Sarraut, puis à Bar-le-Duc M. Poincaré lui-même viennent de célébrer « l'œuvre colonisatrice » de la troisième république et d'annoncer une répression impitoyable contre le communisme.

M. Sarraut, radical-socialiste, porte-parole de la petite bourgeoisie, accuse les communistes de « trahir ouvertement leur patrie en appelant à la révolte en Algérie comme dans nos domaines coloniaux les sujets et protégés français sur lesquels la France tutélaire n'a cessé de répandre ses bienfaits (sic). » M. Poincaré, habituel conseiller du capitalisme français a déclaré de son côté que « dans la protection de son sol, la France ne distingue pas ses colonies de son territoire métropolitain... Nous ne tolérerons pas que ni de l'extérieur, ni de l'intérieur on essaye de détruire ce patrimoine matériel et moral (sic). Il appartient à la France, nous ne le laisserons pas entamer. »

Saisissons donc l'occasion qui nous est offerte — et ce n'est pas par hasard — par ces deux typiques représentants de la bourgeoisie française grande et moyenne, pour poser les grandes lignes du débat et préciser la position théorique et tactique qui doit être celle des communistes dans une telle question.

**

Le capitalisme français possède un empire colonial, le deuxième par son importance dans le monde impérialiste après celui de la Grande-Bretagne. L'ensemble des colonies françaises occupe une superficie globale de plus de 10 millions de kilomètres carrés (soit environ vingt fois sa propre superficie) et peuplé de plus de 60 millions d'habitants. L'ensemble de ces territoires a été acquis au cours d'expéditions coloniales qui se situent historiquement entre 1876 et 1914. De plus, à la suite de la guerre impérialiste, la France a participé au partage des colonies allemandes et acquis de nouveaux territoires (Syrie) en y exerçant, selon l'hypocrite expression de la Société des Nations, un « mandat ».

Or si le partage des territoires libres du monde est maintenant accompli au profit d'une demi-douzaine de grands Etats, il n'en reste pas

moins que l'inégalité même de ce partage crée entre les différents Etats des rivalités que la lutte pour la conquête des débouchés, rend chaque jour plus profondes. Or, les tendances économiques générales du capitalisme vont vers un protectionnisme renforcé et, dans ce cas, seule la possession des colonies donne de complètes garanties de succès contre tous les hasards de la lutte économique internationale. Il est évident que l'impérialisme français est avantagé dans sa politique économique mondiale par la possession d'immenses territoires qui lui fournissent d'une part des sources abondantes de matières premières et, d'autre part, des marchés pour écouter ses produits. Cependant, la France d'avant-guerre, pays d'industrie moyenne, beaucoup plus préoccupé de placement de capitaux et de fonds d'Etat, que d'expansion industrielle ne s'était guère préoccupée de la mise en valeur ni de l'aménagement de son Empire colonial. La guerre en transformant les bases du capitalisme français, et en faisant un pays d'exportations, en concentrant son capital entre les mains d'un petit nombre de grandes banques d'affaires a du même coup transformé les rapports entre la métropole et les colonies.

Selon les plus récentes statistiques (1), tandis que le déficit du commerce extérieur s'élevait en moyenne avant-guerre à 1.456 millions (or) par an, l'excédent de ce commerce extérieur s'élevait en 1924 à 260 millions (or). De même le revenu du capital investi à l'étranger s'élevait avant-guerre à 1.805 millions. En 1924, ce même revenu n'est plus que de 500 millions. Et cependant le bilan de paiement de la France reste toujours en excédent. L'excédent des recettes libre pour l'exportation de capitaux était avant-guerre de 1.339 millions. Il s'élèverait actuellement à peu près au même chiffre. Mais ce capital disponible a changé de mains. Avant-guerre, il appartenait pour la majeure partie aux classes moyennes. A la suite de l'inflation, ces classes moyennes rentières ont été expropriées au profit de la grande industrie et des banques pour environ 80%. Il en résulte donc que le capitalisme français a complètement changé de bases et que sur ses bases nouvelles, il est décidé à mettre en œuvre un vaste plan d'aménagement économique de son domaine colonial. Les résultats

(1) Varga : La situation économique mondiale au 4^e trimestre 1926. N^o spécial de la *Correspondance Internationale*, chiffres donnés d'après Moulton (The french debt problem) et Maynial (Créances et dettes internationales).